

Etat: 01 septembre 2009

La synagogue

Il existe plusieurs termes pour désigner un édifice religieux juif. Le plus courant est celui de « synagogue », un mot dont l'origine grecque renvoie à la fonction principale du lieu : le rassemblement. La dénomination « bet haknesset » est le synonyme hébreu du mot « synagogue ». Le terme de « bet hatefila » est également fréquent, et signifie « la maison de la prière ». Les termes de « salle de prière » ou « local de prière » sont des sous-catégories de la notion de « synagogue ». Contrairement à celle-ci, ils ne désignent que le local où se déroule le service religieux et sont souvent associés à de petites synagogues. En yiddish, la synagogue s'appelle « schul » ou « bejs hamidrash ». Avec la progression de l'émancipation et de l'assimilation, le terme français de « temple », mais aussi celui, allemand de « Tempel », dont l'emploi est lié au mouvement de la réforme juive du XIXe siècle, est utilisé aussi bien par les chrétiens que par les juifs.

À l'époque du Temple de Jérusalem, centre religieux du judaïsme jusqu'à sa destruction en l'an 70 de l'ère actuelle, il y avait déjà des synagogues, en particulier dans l'exil babylonien ; elles servaient de lieu de rassemblement pour des services religieux et pour l'instruction religieuse. Les premiers édifices autonomes, dont les formes reprennent des modèles architecturaux grecs et romains, sont antérieurs à l'époque hellénistique. Seules quelques constructions de synagogues sont attestées au Moyen Age. Sur le plan visuel, elles devaient le plus souvent se soumettre aux critères formels de la ville médiévale. Le type architectural de la synagogue ne repose pas sur une tradition pluriséculaire, puisque les formes et les expressions architecturales locales furent reprises jusqu'au XVIIIe siècle. Il faut attendre l'émancipation, au XIXe siècle, et donc l'accession à l'égalité civique et juridique permettant aux juifs d'exercer librement leur religion, pour voir les salles de réunion souvent modestes céder la place à un nouveau type de bâtiment. Les communautés juives s'en servirent pour conférer une certaine visibilité à leur statut juridique. Dans cette intention, elles construisirent souvent des synagogues de style orientalisant. Cela distinguait celles-ci des églises, le plus souvent de style gothique ou roman. Ce style était l'expression d'une identité propre reposant sur le concept d'Orient, alors synonyme de Palestine, le berceau du judaïsme.

Tout comme l'église, la synagogue est orientée vers l'Est. Les rouleaux de la Torah sont conservés dans une armoire sacrée, appelée « aron hakodesh » en hébreu, qui se trouve toujours dans la partie est de l'édifice. Les rouleaux sont présentés sur la « bimah », le pupitre d'où se fait la lecture à haute voix des Cinq Livres de Moïse, qui est au cœur de la liturgie juive.

Dans les synagogues qui suivent le rite sépharade, la « bimah » ne se trouve pas au centre ou à l'est de la salle, devant l'« aron hakodesh », mais à l'ouest en face de l'arche de la Torah.

Dans les synagogues qui suivent le rite orthodoxe, les femmes et les hommes ne se tiennent pas au même endroit pendant le service, les femmes occupent un espace qui leur est réservé au même niveau que les hommes, ou dans les étages supérieurs, sur une estrade.

Après la Shoah, la nouvelle forme à donner aux synagogues et la définition d'un concept architectural et spatial contemporain ont donné lieu à de vives discussions. Actuellement, les communautés juives allemandes, en forte augmentation, construisent des synagogues modernes qui contribuent formellement à la définition d'une nouvelle identité d'après-guerre.

La Suisse compte aujourd'hui quelque 24 synagogues ainsi qu'un grand nombre de salles de prières situées dans les étages de bâtiments ayant aussi d'autres affectations. Les premières synagogues construites en Suisse sont celles des villages juifs argoviens d'Endingen et de Lengnau. Une fois qu'ils ont obtenu le droit de s'établir ailleurs, les juifs de Suisse ont construit des synagogues dans les villes surtout, qui continuent à servir d'édifice religieux aux communautés juives.

Ron Epstein, ron@epstein.ch

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »